

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

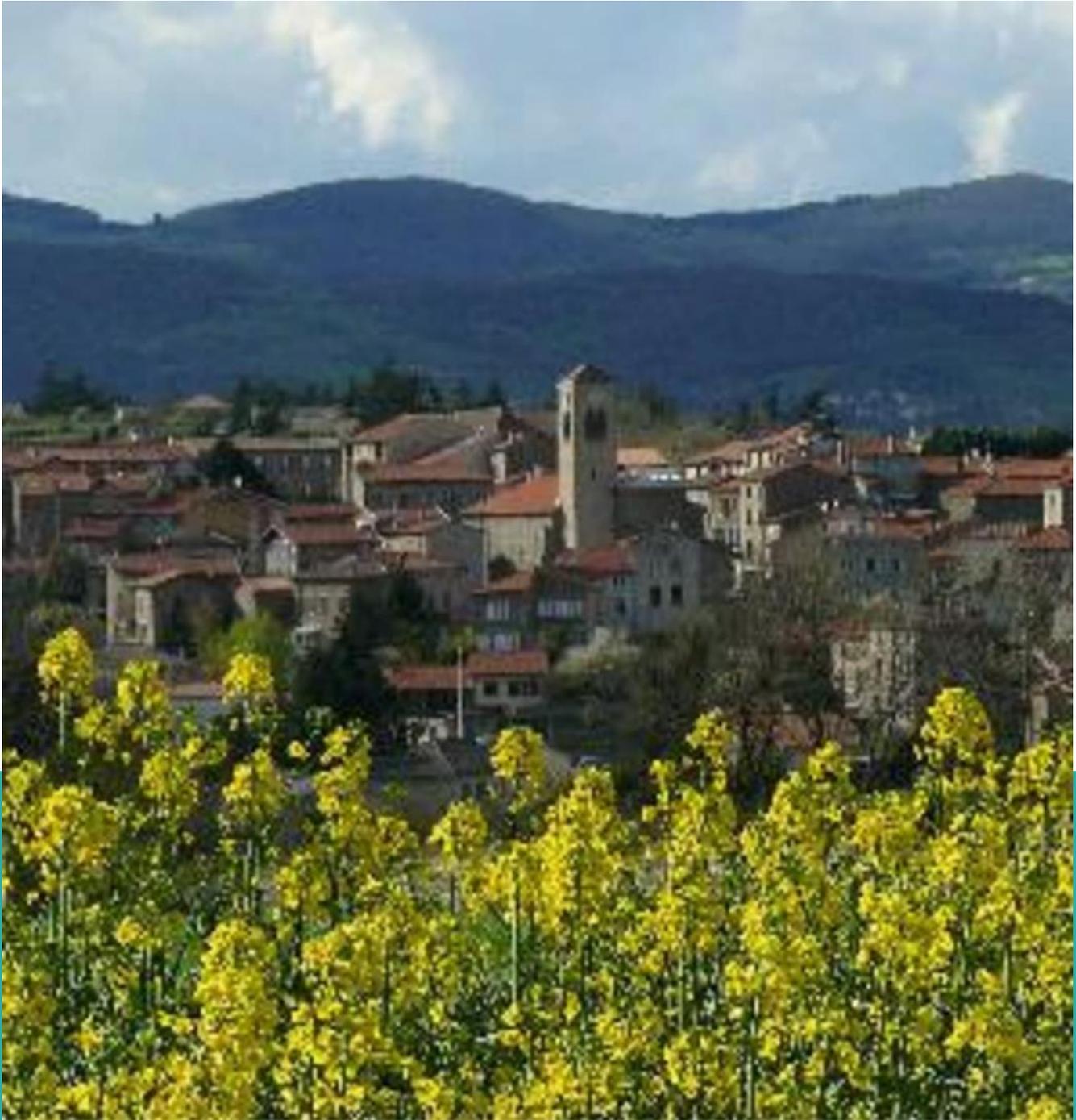
Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le



ID : 069-216901769-20240328-DE20240327_10-DE

NOTE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024



SOMMAIRE LES GRANDES LIGNES DU BUDGET PRIMITIF 2024

DÉTAIL DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
D'INVESTISSEMENT

A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C. LE RÉSULTAT COMPTABLE TRESORERIE ET ENDETTEMENT DE LA
COMMUNE

Service Finances – Mars 2024

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET PRIMITIF 2024

Les grandes lignes budgétaires 2024 ont été débattues lors du conseil municipal du 14 février 2024.

Le budget primitif est conforme à ces orientations.

Il se caractérise par la poursuite des projets municipaux engagés depuis le début de la mandature (travaux centre bourg, les affaires scolaires, programmation culturelle, rénovation énergétique des équipements) malgré un contexte inflationniste persistant.

Dans ce contexte, **les dépenses de fonctionnement** progressent de **(+9.38 %)**, chiffre supérieur aux projections de l'inflation (entre 3 et 4 % selon les sources), compte tenu du renforcement des services municipaux et en particulier du déploiement du service état civil avec la mise en place de la délivrance des cartes d'identités et passeports. Mais également avec la continuité des travaux de maintenance et de remise en état de certains équipements.

Les recettes de fonctionnement progressent à un niveau inférieur **(+ 3.79 %)**, ce qui conduit à un résultat de fonctionnement projeté de 307 k€, en retrait par rapport à l'année dernière. L'essentiel de l'écart peut s'expliquer par le surcoût énergétique de l'ordre de 239 k€, supporté par la commune depuis fin 2022.

L'équipe municipale a fait le choix de préserver le déploiement de son action malgré la baisse du résultat de fonctionnement, les réserves de trésorerie de la Commune, renforcées de près de 862k€ permettant de financer des investissements sur ses ressources propres.

Le programme d'investissement est ambitieux avec la poursuite des travaux d'aménagement Centre bourg, avec les travaux de la place de la Flette, la construction d'un bâtiment pour le remplacement des Algéco des Pimpinaudes, pour l'accueil périscolaire des enfants de la maternelle, l'acquisition de la salle Saint Jean qui permettra d'accueillir les enfants de l'école St Julien sur les temps périscolaire et bénéficier également d'une salle de restauration dédiée, le réaménagement du square (collège et rue du 8 mai) et les travaux de réaménagement de la mairie.

Au total, les investissements se situent à un niveau stable et sont couverts par l'autofinancement et des ressources diverses, par une mobilisation de trésorerie de 1 572 k€.

A l'issue de l'exercice, la situation financière de la Ville devrait rester correcte, avec un excédent de trésorerie de 858 k€ et un endettement résiduel de 284 k€.

DÉTAIL DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution %
Recettes réelles de fonctionnement	3 562 347.21 €	3 900 259.00 €	3 969 589.84 €	3 974 835.00 €	1.91
Dépenses réelles de fonctionnement	3 217 418.50 €	3 422 185.00 €	3 118 503.34 €	3 612 947.00 €	5.57
Résultat réel de fonctionnement	344 928.71	478 074.00	851 086.50	361 888.00	

La progression des dépenses pour l'année 2024 devrait être supérieure à celle des recettes, conduisant à un résultat de fonctionnement inférieur aux années précédentes. Le financement des services municipaux est couvert par l'accroissement des recettes, mais la Commune subit un surcoût énergétique depuis 2023 à l'origine de l'écart par rapport aux chiffres historiques.

Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution %
013 - Atténuation de charges	5 000.00 €	5 000.00 €	41 835.29 €	17 440.00 €	248.80
70 - Ventes de produits	363 325.00 €	368 933.00 €	446 158.92 €	351 900.00 €	- 4.62
73 - Impôts et taxes	2 202 267.00 €	2 487 107.00 €	2 577 523.84 €	2 665 012.00 €	7.15
74 - Dotations, subventions et participation	976 824.00 €	938 317.00 €	870 434.75 €	900 505.00 €	- 4.03
75 - Autres produits et gestion	14 931.21 €	28 650.00 €	24 215.28 €	32 478.00 €	13.36
77 - Produits exceptionnels	0	1 500.00 €	9 421.76 €	7 500.00 €	400.00
Recettes réelles de fonctionnement	3 562 347.21 €	3 829 507.00 €	3 969 589.84 €	3 974 835.00 €	3.79
042 Opérations d'ordre entre sections	5 800.00 €	3 600.00 €	4 835.00 €	1 235.00 €	

Les recettes de fonctionnement progressent de 145 k€ (+3.79%), intégrant une hausse de la fiscalité directe de 114k€.

Le chapitre 013 (atténuation de charges) est en augmentation, comprend les remboursements sur rémunérations et charges du personnel au titre des organismes de protection sociale mais également depuis le dernier trimestre 2023, la participation à la rémunération de l'agent de l'agence postale communale par les services de la poste.

Les produits et services du domaine (chapitre 70) sont en diminution de 17 k€ (-4,62%), entre autres suite à la mise en place de la gratuité sur les adhésions de la bibliothèque, les ventes de concessions, la redevance pour l'occupation de l'espace jeunes.

Les impôts et taxes (chapitre 73) progressent de 7.15%. Cette augmentation représente un montant de 177 k€ et s'explique comme suit :

- ✓ Une revalorisation par l'Etat de 3% des valeurs locatives et du coefficient correcteur représentant un montant de +112 k€ par rapport au budget 2023. Les taux de fiscalité directe seront stables sur 2024.
- ✓ Les droits de mutation sont maintenus compte tenu des incertitudes persistantes sur les perspectives du marché immobilier pour l'année 2024.

Les dotations et participations (chapitre 74) sont en baisse, malgré les engagements de l'Etat sur l'augmentation de Solidarité Rurale (DSR) et la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Le montant a été évalué par rapport au CA 2023.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) sont en augmentation de 13.36% en raison de l'indexation des loyers, mais également sur le versement intégral des loyers du boucher et du petit casino qui bénéficiaient de conditions particulières dans le cadre de leurs installations.

Dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution %
011 Dépenses à caractère général	808 825.00 €	1 070 516.00 €	956 044.46 €	1 226 216.00 €	14.54
012 Charges de personnel	1 570 950.00 €	1 594 410.00 €	1 548 658.03 €	1 758 971.00 €	10.32
014 Atténuations de produits	132 100.00 €	135 480.00 €	146 899.00 €	114 629.00 €	-15.39
65 Autres charges de gestion courante	390 954.43 €	410 514.00 €	382 932.50 €	429 620.00 €	4.65
66 Charges financière	43 633.86 €	81 783.00 €	76 216.12 €	82 511.00 €	0.89
67 Charges exceptionnelles	5 465.00 €	10 270.00 €	7 753.23 €	0.00 €	-100.00
68 - Dotations provisions semi-budgétaire				1 000.00 €	0.00
Dépenses réelles de fonctionnement	2 951 928.29 €	3 302 973.00 €	3 118 503.34 €	3 612 947.00 €	9.38
042 Opérations d'ordre entre sections	125 000.00 €	115 796.00 €	118 335.78 €	112 396.75 €	

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 309 k€ (+9.38%). On rappellera que la projection du taux d'inflation pour l'année 2024 s'établit entre 3 et 4% selon les sources.

Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent les achats-prestations de service, les fluides, les fournitures, mais également les contrats, les locations mobilières et immobilières, charges de copropriété, les dépenses d'entretien-réparations et maintenance, les dépenses d'honoraires et impôts et taxes.

Ce chapitre de dépenses est en augmentation de 164 k€ (+14.54%), plus particulièrement en raison :

Sans modification significative des prestations délivrées, ce contrat en forte hausse reflète l'inflation à l'œuvre dans un secteur en tension. Les dépenses énergétiques devraient s'établir à 280 k€, soit une baisse de 12.5% par rapport au budget primitif 2023 (32 k€).

La hausse est néanmoins restée contenue grâce au bouclier tarifaire dont la commune a pu bénéficier mais également au contrat groupe avec le Syder ainsi que le nouveau contrat groupé avec Ugap pour le gaz depuis le 2^e semestre 2022. Des efforts sont menés pour accélérer le passage en leds de l'ensemble des éclairages. Le lancement de la rénovation énergétique des bâtiments communaux devrait permettre de réduire également progressivement la consommation de gaz et d'électricité en volume sur les prochaines années.

Les charges de personnel (chapitre 012) progressent de 10.32% (+164 k€) à 1.7 M€.

Le budget prévisionnel des ressources humaines est en progression plus marquée que les années précédentes compte tenu de l'indexation des rémunérations en période inflationniste, de la revalorisation du Régime indemnitaire sur l'année complète, mais également de l'annualisation et la réorganisation des temps de travail des agents du périscolaire sur l'année complète. La gestion des CNI et passeports impose une nouvelle organisation du service état civil – accueil avec le recrutement de 2 agents à temps complet. De plus à compter de janvier 2024, la Commune a mis en place les tickets restaurant pour les agents ce qui représente environ 24 k€.

Dans le cadre du recensement, la commune a inscrit une enveloppe de 22 k€ pour le recrutement des 8 agents recenseurs.

Le ratio des dépenses de personnel par rapport aux dépenses totales de fonctionnement reste inférieur au 50 % niveau moyen des charges de personnel de la commune, et reste en-deçà du ratio pour les communes de même strate (54%).

Tout d'abord, le poids de la revalorisation du point d'indice sera plus important qu'en 2023 puisque la mesure s'appliquera sur l'ensemble de l'année, et non plus sur six mois. Le coût en année pleine est estimé à environ 40 k€. En outre, le gouvernement impose aux collectivités une augmentation générale de 5 points pour tous les agents publics, ce qui représente de nouveau environ 40 k€.

L'effectif de la commune devrait progresser de 2 personnes en 2024, pour atteindre 55 agents fin 2024.

Le chapitre 014 (atténuation de produits) est en baisse de 15.39% (+324 k€) par rapport au budget 2023. En effet, la Copamo n'assurant la mission jeunesse, l'attribution de compensation que la commune lui verse est minoré de 32 k€ soit 28.8 %. Quant au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour un montant de 36 k€, augmente de 11 k€.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) regroupent les contributions obligatoires, les subventions au centre communal d'action sociale (CCAS) et aux associations, les indemnités et cotisations des élus, les contributions aux syndicats de regroupement et le fonds de compensation des charges territoriales.

Ce chapitre est en augmentation de 4.65% (+19 k€) en raison de l'augmentation de la subvention au CCAS 64% (+9k€), les subventions aux associations augmentent que légèrement de 1.39 %.

En revanche, l'augmentation de ce chapitre est fortement marquée par les dépenses liées aux hébergement informatique +20 k€.

Les charges spécifiques (chapitre 67) sont nulles. A noter qu'en raison de la nouvelle nomenclature M57, les charges exceptionnelles ont été réparties pour grande partie dans le chapitre 65 (autres charges de gestion courante).

Les opérations d'ordre (chapitre 042) intègrent les dotations aux amortissements (112 k€).

Le résultat de fonctionnement s'établit à 361 k€, en diminution par rapport au budget 2023 (526 k€). Cela s'explique par des hypothèses budgétaires prudentes dans un contexte incertain (pression inflationniste, incertitude sur le marché immobilier) et la préservation du renforcement des services municipaux, malgré les tensions inflationnistes, en particulier énergétiques.

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution %
Recettes réelles d'investissement	3 037 428.84 €	1 802 459.70 €	3 189 793.95 €	3 974 835.00 €	120.52
Dépenses réelles d'investissement	2 944 497.22 €	3 347 957.63 €	2 326 891.97 €	3 612 947.00 €	7.91
Résultat réel d'investissement	92 931.62	-1 545 497.93	862 901.98	361 888.00	

L'excédent de la section d'investissement ainsi que le résultat de fonctionnement pour partie transféré à la section d'investissement permet la réalisation et la finalisation des projets.

Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023	CA 2023	BP2024
001 - Excédent d'investissement	437 860.33 €	1 758 716.96 €	1 758 716.96 €	862 901.98 €
10 - Dotations fonds divers réserves	191 650.00 €	420 003.03 €	546 179.94 €	196 852.27 €
13 - Subventions d'investissement	385 842.01 €	343 502.70 €	12 500.00 €	285 432.70 €
16 - emprunt et caution	1 300 000.00 €	808 151.00 €	0.00 €	2 000.00 €
1068 - Excedent de fonctionnement capitalisé	763 495.83 €	786 061.27 €	754 061.27 €	709 585.39 €
040 - Opérations d'ordre entres sections	125 000.00 €	115 796.00 €	118 335.78 €	112 369.75 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	225 728.71 €	396 573.00 €		307 353.25 €
Total Recettes d'Investissement	3 429 576.88 €	4 628 803.96 €	3 189 793.95 €	2 476 495.34 €

En revanche, il n'y a pas de recettes d'investissement liées aux versements de subventions (chapitre 13) si ce n'est le solde des travaux d'aménagement de la place de la flette pour 285 432.70 €.

Concernant les dotations chapitre 10, le FCTVA perçu sur les travaux réalisés en 2022 est de 96 852.27 € est nettement inférieur sur les années précédentes car la construction de la cuisine centrale et du R+1 étaient en passe

de finition. Concernant les taxes d'aménagement, compte-tenu du contexte économique de l'immobilier, il a été prévu la 10 k€.

Les dépenses d'investissement

DEPENSES d'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023	CA 2023	BP2024
001 - Excédent Section d'Investissement reporté	437 860.33 €	437 860.33 €	437 860.33 €	0.00 €
13 - Subventions d'investissement	91 500.00 €	91 500.00 €	60 000.00 €	31 500.00 €
16 - Remboursement d'emprunts	151 491.22 €	255 018.00 €	253 017.90 €	215 850.00 €
20 - Immobilisation incorporelles	34 500.00 €	68 000.00 €	10 099.16 €	166 190.00 €
204 - Subventions d'équipement vérées	263 415.00 €	251 412.53 €	17 890.70 €	242 500.00 €
21 - Immobilisations corporelles	437 900.00 €	389 020.30 €	346 307.72 €	1 696 075.02 €
23 - Immobilisations en cours	1 571 450.00 €	1 372 440.84 €	1 196 881.49 €	119 545.65 €
Dépenses Réelles d'investissement	2 988 116.55 €	2 865 252.00 €	2 322 057.30 €	2 471 660.67 €
040 - Opérations d'ordre entres sections	3 600.00 €	4 835.00 €	4 834.67 €	4 834.67 €
Total Dépenses d'Investissement	2 991 716.55 €	2 870 087.00 €	2 326 891.97 €	2 476 495.34 €

Les dépenses d'investissement diminuent de 14% par rapport au BP 2023,

Les grandes opérations budgétaires pour 2024 s'élèvent à 1 535 k€

Acquisition salle St Jean et études.....	625 k€
Aménagement bureau mairie	200 k€
Aménagement place de la flette	180 k€
Travaux de climatisation et étanchéité toiture de la bibliothèque	80 k€
Aménagement aires de jeux	80 k€
Travaux de voirie	70 k€
Installation panneaux photovoltaïques restaurant scolaire.....	60 k€
Réhabilitation logements d'urgence	50 k€
Aménagement place de la Piat.....	50 k€
Etudes construction bâtiment périscolaire les « Pimpinaudes »	40 k€
Etudes construction maison de santé	40 k€
Acquisition et aménagement véhicule police municipale	30 k€
Etudes énergétiques école maternelle.....	30 k€

Les investissements courants d'un montant de 539 k€ portent principalement sur l'acquisition de matériel pour les équipements sportifs, les écoles... sur des travaux d'amélioration des bâtiments municipaux et espaces publics. Les subventions d'équipement dans le cadre l'OPAH, un columbarium pour le cimetière...et le remboursement de la subvention Epora de 200 000 € de château Brun.

Le remboursement du capital des emprunts comprend l'annuité de l'emprunt souscrit auprès des banques le remboursement du capital des emprunts est de 213 850€.

C.TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette est de 3 235 k€ soit 693 € par habitant, à comparer à la moyenne nationale de la strate de 713€ par habitant et à la moyenne départementale de 691€ par habitant.

CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
A0120317	OPERATION DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET	A0120317	1 200 000.00 €	1 061 677.46 €	51 715.40 €
Total CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES			1 200 000.00 €	1 061 677.46 €	51 715.40 €

SA CE LYON

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
04001	CONSTRUCT. SAR ann - 317600	cc1032378286 1	600 000.00 €	186 658.67 €	35 926.68 €
10323783861	CONSTR. SAR ann - 417600	10323783 86 1 AV AR011692	700 000.00 €	209 571.35 €	37 818.95 €
Total SA CE LYON			1 300 000.00 €	396 230.02 €	73 745.63 €

SA CREDIT MUTUEL

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
12001	INVESTISSEMENT 2011 - 2317600	B365	1 000 000.00 €	543 394.44 €	78 390.28 €
Emprunt 1.3	Prêt 2022 - CM 10278 07365 00020244601	Crédit mutuel	1 300 000.00 €	1 234 380.85 €	80 521.04 €
Total SA CREDIT MUTUEL			2 300 000.00 €	1 777 775.29 €	158 911.32 €

Total Budget Communal			4 800 000.00 €	3 235 682.77 €	284 372.35 €
------------------------------	--	--	-----------------------	-----------------------	---------------------

Le budget 2024 n'intègre pas de recours complémentaire à l'emprunt.